

## Marie Moret à la commission de la chambre La Solidarité, 16 avril 1880

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (434r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à la commission de la chambre La Solidarité, 16 avril 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50144>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 avril 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [La Solidarité](#)

Lieu de destination Nîmes (Gard)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Marie Moret remercie la chambre La Solidarité pour les deux cartes qu'elle a décernées à elle et Godin dans sa séance du 7 avril 1880, et qu'Auguste Fabre leur a remises.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Compliments](#), [Réformes](#)

Personnes citées [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise 16 avril 1880

Un citoyen membre  
de la commission de la  
Chambre "la solidarité".

Citoyens,

Nous avons reçu, par  
l'entremise du citoyen  
Félix, les deux cartes que  
la chambre nous a fait  
l'honneur de nous décerner,  
dans sa séance du 7 de ce  
mois. Nous l'en remer-  
cions sincèrement.

Votre sympathie,  
citoyens, celle de nos amis  
et amies de la solidarité,  
nous est d'autant plus

précieuse qu'elle prend sa  
place dans l'intérêt que  
vous portez à l'œuvre  
que nous nous efforçons  
de réaliser ici.

Vous comme nous  
travaillons chacun de  
notre côté au progrès  
social, selon les moyens  
dont nous disposons. C'est  
là un bien que nous som-  
mes heureux de constater  
entre nous.

Veuillez agréer pour  
vous-mêmes, citoyens, et  
présenter à nos amis et  
amies de la chambre  
l'assurance de notre entier  
souci.

M. Moret